

LE TARDENEVILLIEN

Le bulletin d'informations de la commune de Ville-en-Tardenois



LE MOT DU MAIRE

par Thierry Briançon

Chères Tardenevilliennes, chers Tardenevilliens,

Bientôt un an que nous vivons tous, chaque minute, chaque heure, chaque jour avec la Covid. Elle est dans nos pensées ou gestes de notre quotidien. Elle s'impose, elle nous handicape, elle mortifie nos vies.

A ce moment de ma prose, je pense à toutes les victimes et à leurs familles. Je m'incline devant leur douleur.

Cette crise nous met à l'épreuve mais elle nous permet aussi de retrouver un esprit de solidarité et

de partage que nous avons oublié.

Vos élus font face à ce moment d'histoire. Chacun d'entre eux s'implique, à chaque sollicitation, ils répondent présents. Ils sont dignes de leurs charges. Bien que la crise sanitaire ralentisse l'avancement de certains projets, nous plantons déjà des jalons pour les mois et les années futurs : déchetterie, city-parc etc... et travaillons quotidiennement au bien-être de notre commune.

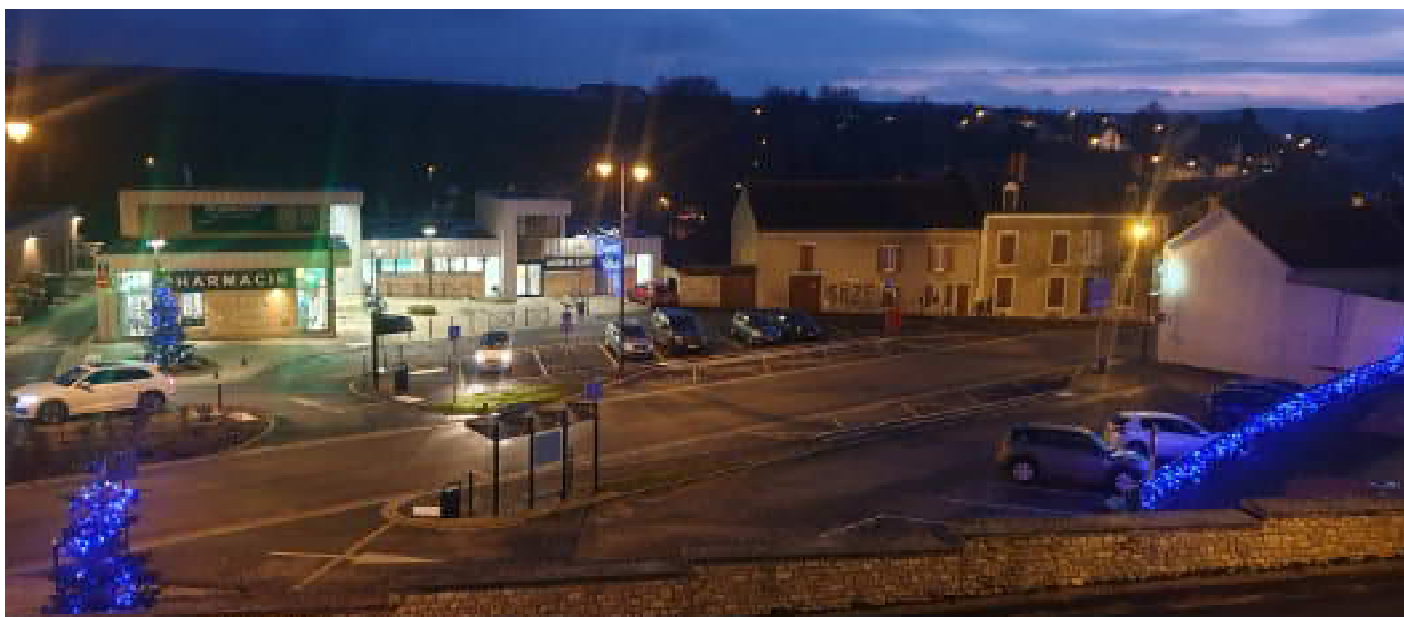
Pour conclure, la science n'est pas notre ennemie. Elle est notre alliée et notre atout.

Demain, nous écrivons ensemble un nouveau chapitre de notre histoire. Soyons éclairés et confiants dans l'humanité.

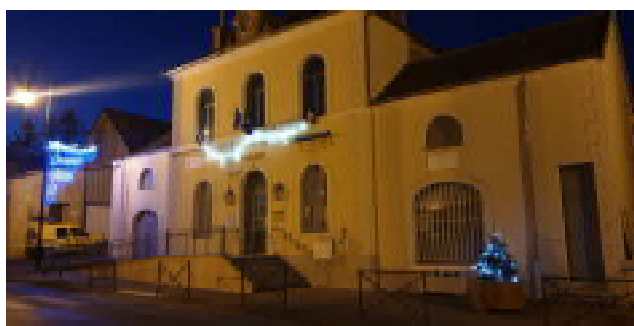
Bonne lecture !



Ville-en-Tardenois en mode Noël !



Comme chaque année début décembre, et pour le bonheur de tous, Ville-en-Tardenois a revêtu ses habits de lumières.



Nous espérons que ces beaux décors vous ont fait oublier l'année morose que nous venons de passer !

La tournée du Père Noël

Les lutins de l'Association "Le Village" ont raconté au Père Noël que tous les enfants de la commune avaient été sages et courageux en 2020.

Sans renne (par manque de neige) mais avec quelques chevaux sous le capot et son "traîneau local", il a décidé de commencer sa tournée tant attendue par les petits Tardenevillien(ne)s pour leur plus grand plaisir.

Ainsi, le Père Noël a eu le plaisir d'offrir le 20 décembre dernier un cadeau et des chocolats aux enfants du village âgés jusqu'à 14 ans.

Grandes nouveautés Noël édition 2020 :

- un décor « Joyeuses fêtes » lumineux de 2,5 m sur le mur du jardin public
- un rideau lumineux de 36 m sur la rambarde devant le parking
- un sapin illuminé avec racines dans un bac en bois devant la mairie
- un sapin de 3,50 m à l'entrée du parking (côté jardin public)





Sophie Lallement
(Champagne
Lallement
Pelletier) et les
foulards Letol

L'artisanat au coeur de Noël avec la boutique éphémère !



Les bougies végétales
parfumées d'Anais
Masclaux

Installée dans le local près du Coccì Market tous les week-ends de décembre, la boutique éphémère de Ville-en-Tardenois a rassemblé 4 exposants : **une dessinatrice de BD** (Emmanuelle Olguin) et **une créatrice de bougies artisanales** (Anais Masclaux/"Le temps d'une création") **toutes deux de Ville-en-Tardenois**, **un artiste sur bois de Romigny** ("Les bricoles de Thierry Morin") et **une productrice de champagne de Chambrecy** (Sophie Lallement) qui vendait également des foulards de fabrication française en partenariat avec Letol.



Emmanuelle
Olguin et ses BD
jeunesse à la fois
fiction et
documentaire

L'initiative lancée par la mairie avait pour but d'offrir aux habitants la possibilité de découvrir la créativité de quelques producteurs, artisans et artistes locaux en mettant à leur disposition moyennant une participation financière un espace communal vacant. Cette opération fut également l'occasion de créer de l'animation dans le centre du village au son des musiques de Noël. Tous étaient très satisfaits de la fréquentation et bon nombre d'entre vous ont pu finaliser leurs emplettes de Noël en achetant « local ».



Les réalisations en bois de
Thierry Morin

Ecoute et soutien pour les seniors

Vous avez plus de 60 ans ? Vous accompagnez une personne de plus de 60 ans ?

Le **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)** est un lieu d'accueil gratuit et de proximité. Il informe, conseille, oriente les personnes retraitées et leur entourage.

A domicile ou dans les locaux du CLIC*, des professionnels spécialisés effectuent :

- Constitution du dossier de retraite
- Démarches administratives (accès aux droits, démarches d'aides financières...)
- Organisation du maintien à domicile (aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas,...)
- Suivi des sorties suite à une hospitalisation
- Recherche d'un établissement d'accueil

*Permanence : mardi 13h30 – 16h30
mercredi 9h – 12h et 13h30 – 16h30
jeudi 9h – 12h

*à votre domicile sur rendez-vous

CLIC Paysages de Champagne

Maison de santé
32 boulevard des Varennes
51700 Dormans
03 26 53 91 36
clic.paysagesdechampagne@dormans.fr



croix-rouge chez vous
écoute & livraison solidaire
09 70 28 30 00

La Croix Rouge propose à toute personne souffrant d'isolement ou de solitude d'être **appelée régulièrement** par des volontaires.

Disponibles tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h, les volontaires vous rappellent pour prendre de vos nouvelles, avoir un **échange convivial et chaleureux**. Tous ces échanges se tiennent dans un climat de confiance et en toute confidentialité.

Distribution du colis de Noël aux aînés

En raison de la crise sanitaire, le CCAS de Ville-en-Tardenois a décidé de ne pas organiser de repas des aînés.

Mais pour garder une pensée pour eux et faire perdurer la tradition, ce sont 98 paniers garnis de différents produits achetés chez des commerçants locaux (CocciMarket, Pharmacie du Tardenois, Aux Trois P'tits Choux, le Tardenois, Atelier de Chris, Champagne Lallement Pelletier de Chambrecy) qui ont été distribués chez les personnes de plus de 60 ans dans un très joli sac floqué « Mairie de Ville-en-Tardenois ».

Ce rendez-vous fut également l'occasion de partager un moment d'échange (tout en respectant les gestes barrières et avec le port du masque) pour s'assurer que nos aînés allaient bien.



Distribution d'un colis de Noël par Jacqueline Baume, vice-présidente du CCAS



Une matinée citoyenne plébiscitée

Espaces publics : appel au civisme !

De plus en plus de masques se retrouvent sur la voie publique ainsi que d'autres débris (jeux à gratter, papiers...).

Pour rappel, un masque se jette dans un sac poubelle pour ordures ménagères.

Pour votre confort, la municipalité a ajouté **3 nouvelles poubelles** dans le village :

- près du banc le long du Rû
- près du banc dans le chemin de la Garenne (partie boisée)
- au bord du massif (avec le moulin) à l'intersection entre la route de Jonquery et le début du chemin de la Garenne

Si les conditions sanitaires le permettent au printemps,

il est envisagé d'organiser une matinée citoyenne « Opération village propre ».

Une opération similaire « Désherbage du cimetière communal » avait déjà été organisée le 5 septembre 2020 et avait rassemblé une douzaine de bénévoles et d'élus.

Encore merci à tous les participants !



Déjections canines : soyons responsables !

Rien n'est plus désagréable que de mettre le pied ou de rouler avec la poussette dans une déjection canine.

Nous constatons que ces incivilités encombrant de plus en plus les espaces publics.

Rappelons que le coût de l'amende qui sanctionnera tout propriétaire de chien qui ne ramasse pas les excréments de son animal s'élève à 35 €.

Boîte à livres : prenez, lisez, partagez !

Avec les mesures très particulières que nous vivons actuellement, la municipalité de Ville-en-Tardenois et notamment la commission « vie locale/environnement » a eu l'idée d'inciter ses concitoyens à retrouver le plaisir de lire.

En effet, 2 bénévoles (1 élue et un habitant) ont récupéré une ancienne boîte à colis et l'ont transformée en une magnifique bibliothèque de rue. Basée sur le partage gratuit et la confiance, le principe est simple : chacun est libre de déposer un livre de son choix et d'en emprunter un autre. Plutôt que de stocker ou de jeter, l'idée est d'échanger pour découvrir d'autres lectures.

Emmanuelle Olguin et de jeunes Tardenevillien(ne)s ravi(e)s d'avoir une belle boîte à livres



Le but est de partager et de faire circuler les livres qui ont marqué les lecteurs.

Cette initiative a très vite fait des heureux puisqu'une heure après l'installation de la boîte, les premiers livres étaient déjà empruntés comme le soulignait Thierry Briançon : « c'est un vrai succès ! Grâce aux dessins réalisés par Emmanuelle Olguin, conseillère municipale et

artiste, à elle seule, la boîte évoque ce que l'on retrouve dans un livre : de l'émotion, de l'évasion, du rêve, de la connaissance...».

La boîte à livres a été installée à l'entrée du jardin public, nous comptons sur chaque utilisateur pour en prendre soin.

Franc succès pour l'opération "les boîtes de Noël" !

L'école élémentaire de Ville-en-Tardenois et l'école de Bezannes ont décidé de se mobiliser début décembre en lançant un appel aux dons pour offrir des boîtes de Noël aux sans-abris.

Grâce à la solidarité de tous, les 2 écoles ont ainsi pu donner près d'une centaine de boîtes de Noël, des manteaux, des couvertures, des produits d'hygiène et gourmandises à l'association de La Maraude Citoyenne Rémoise et au Secours Populaire.

La municipalité s'était associée à cette belle action en autorisant le dépôt des dons dans la mairie et en relayant ce projet solidaire via Illiwap et sa page Facebook.

Bravo aux enseignantes : Séverine Pire, Claire LExcellent, Véronique Miot et à leurs élèves !



Installation d'un radar pédagogique...

La **sécurité routière** au sein de notre commune est une **priorité pour tous** et pour votre équipe municipale. Nous l'avons identifiée comme un sujet important et nous voulions agir rapidement.

A cet effet, la commune de Ville-en-Tardenois a choisi d'installer **2 radars pédagogiques** (contrat de location de 5 ans). Pour l'instant, le 1er a été installé à l'entrée du village (proche du restaurant la Billetterie).

Il a pour objectif de **sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle** et de leur faire comprendre que la traversée du village doit se faire à vitesse réduite.

Pour la municipalité, ils représentent un moyen de connaître très exactement les pratiques des conducteurs à différents endroits dans la commune, jour et nuit, tous les jours de la semaine et de savoir combien de véhicules passent sur nos routes.

Les résultats vont nous permettre d'analyser les risques pour chaque zone où ils vont être utilisés afin de pouvoir définir les moyens que

nous devons mettre en place (radar pédagogique, stop, etc...) pour ralentir la vitesse des véhicules.

Rappel : La vitesse aux entrées du village est limitée à 50 km/h et dans le centre bourg à 30km/h.



Les piétons sont prioritaires dans toute la zone même en dehors des passages piétons.



... et d'un miroir!

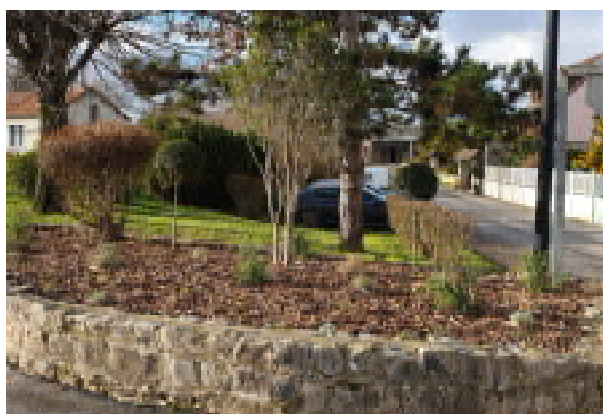


Pour garantir votre sécurité lorsque vous vous engagez sur la route départementale, un miroir a été installé en face du chemin où se trouve le conteneur à verres

Place aux vivaces pour le fleurissement !

La commission « Fleurissement » a décidé de s'orienter dans une nouvelle démarche visant à privilégier beaucoup **plus de plantes vivaces** dans les massifs et parterres.

Un choix justifié par la **réalisation d'économies d'eau** et un **entretien moins contraignant** grâce au paillage du sol. L'utilisation d'associations de vivaces, de bulbeuses, de graminées complétées par des plantes annuelles permettra d'éviter le renouvellement complet des massifs chaque année.



Ainsi, le massif à l'entrée de Ville-en-Tardenois (côté Romigny), 8 bacs à fleurs autour du Rû et 2 bacs route de Jonquery ont été plantés à l'automne avec des vivaces.

Merci à tous les bénévoles qui entretiennent les fleurs dans la commune et aux habitants qui désherbent leur trottoir.



Restez informé !

Déjà 331 abonné(e)s, et vous ?

La municipalité a souscrit à un abonnement à l'application ILLIWAP accessible sur smartphone.

En vous abonnant, vous pourrez recevoir les informations de la commune en temps réel directement sur votre téléphone (alertes météo, incidents, travaux, coupure d'eau, d'électricité...) mais aussi toute l'actualité communale.

C'est gratuit, sans inscription, anonyme et simple d'utilisation (pas de coordonnées à fournir, pas d'email, ni de numéro de téléphone...).

Exemple de message envoyé récemment :



Pour s'abonner : 3 étapes :

- 1/ Télécharger l'appli Illiwap (sur Google Play ou iOS)
- 2/ Tapez "Ville-en-Tardenois" dans la barre "rechercher une station",
- 3/ Cliquez sur le bouton "suivre". C'est terminé !

Bien vérifier que la fonctionnalité "réception des notifications" a été activée dans les paramètres de votre téléphone.

Vous pouvez également retrouver toutes les infos diffusées via Illiwap sur le site internet de la commune : <https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>

Dotations en sacs de tri 2021



Pour la dotation des sacs de tri pour l'année 2021, des permanences seront organisées par des élus dans la cour de la mairie :

Le samedi 13 février 2021 de 9h à 12h
et
le samedi 20 février 2021 de 9h à 12h

En cas d'impossibilité de vous présenter aux permanences, vous pouvez missionner un membre de votre famille ou un voisin pour venir retirer vos sacs de tri en lui fournissant une attestation signée de votre part qu'il donnera lors de sa venue.

La mairie reste à votre disposition pour tout complément d'information au 03 26 61 82 82.

Pour rappel : voici les déchets que peuvent contenir les sacs poubelles jaunes en vue du tri sélectif :

- **bouteilles et flacons en plastique vides** : eau, lait, jus de fruit, lessive liquide, shampoing...
- **emballages métalliques** : boîte de conserve, canette de boisson, aérosol...
- **briques alimentaires et cartons** : lait, soupe, jus de fruit...
- **papiers** : papiers et enveloppes, journaux, magazines, catalogues, imprimés publicitaires, cahiers...
- **cartons imprimés d'emballages et cartons brun pliés** (petites dimensions).

Plus d'infos sur les consignes de tri sur :
www.grandreims.fr

Lutte contre les cambriolages : ayez les bons réflexes !



La commune n'autorise
AUCUN DEMARCHAGE à domicile,
ne laissez entrer personne chez vous !

Traditionnellement, le passage à l'heure d'hiver s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation.

Voici quelques conseils en cas d'absence de votre domicile :

- informez votre entourage de votre absence (famille, ami, voisin...) et confiez leur une clé le cas échéant,
- ne laissez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant votre absence,
- ne laissez pas de clé cachée dans le jardin ni sur la serrure intérieure d'une porte vitrée,
- allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur,
- faites relever votre courrier,
- vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc ...),
- fermez votre portail et votre garage,
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile,
- si vous avez des objets de valeur, photographiez les et mettez les dans un endroit sûr.

Un système d'alarme, même s'il peut parfois être onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété...) composez immédiatement le 17. N'intervenez jamais vous-même.



Votre avis nous intéresse !

Nous sommes à votre écoute et parce que vos avis comptent, nous avons mis en place la boîte à idées.

Pour cela, il suffit d'envoyer un mail pour nous transmettre vos remarques et suggestions.



communication.vet@yahoo.fr

L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages et toutes les bonnes idées de nature à intéresser le plus grand nombre.

Soyez acteur de la vie de la commune !

Nous vous remercions toutes et tous par avance de votre participation.

Suivez l'actualité de votre commune sur internet !



Ordres du jour des conseils municipaux, comptes rendus, revue de presse...

Faites le plein d'infos utiles et parfois insolites sur votre commune !

Ne pas jeter sur la voie publique



NUMEROS UTILES

SAMU : 15

Gendarmerie / Police : 17

Pompiers : 18

Urgence européenne : 112

Violences sur les enfants : 119

Violences conjugales : 3919

Enfants disparus : 116000

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 3977

Centre anti-poisons : 03 83 22 50 50

Pharmacies de garde : 3237

Numéro vert info COVID-19 :

0 800 130 000

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : Tél : 03 26 61 82 82

mairie.villentardenois@wanadoo.fr

<https://mairie-ville-en-tardenois.fr/>



Commune Ville-en-Tardenois

mardi, jeudi et vendredi : 9H15 / 12H30

mercredi : 14H / 18H

La Poste : Tél : 3631

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H / 11H30

Trésor Public : Tél : 03 26 61 81 89

vendredi de 9H à 12H

Tous engagés contre la COVID-19 !

Téléchargez
#TousAntiCovid

